



République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES  
CROIX DE VIE  
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85 806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :  
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 33

DELIBERATION  
n° 2025 - 03 - 09

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le 12 JUN 2025

ID : 085-200023778-20250605-DL\_2025\_03\_09-DE

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"  
Séance du 5 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 juin, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 27 mai, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Conseillers communautaires présents :** André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Céline DELOMME, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Patricia ROUVREAU, Catherine GALAND, Sylvie MORNET, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Sandra DUBOS, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

**Conseillers communautaires absents et excusés :** Yann THOMAS, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Jean-Baptiste RABINIAUX, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Laurent REIGNIEZ, Dominique SIONNEAU, Denise RENAUD, Joël GIRAUDEAU, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Tiphany JACOMINO, Valérie VECCHI.

**Pouvoirs :** Frédéric FOUQUET à Céline DELOMME / Jean-Baptiste RABINIAUX à Lucien PRINCE / Jean CANTIN à Thierry FAVREAU / Philippe MOREAU à Catherine GALAND / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Denise RENAUD à François BLANCHET / Joël GIRAUDEAU à Thomas PERROCHEAU / Jean-Yves LEBOURDAIS à Christine CRESTOIS / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER.

Isabelle DURANTEAU est désignée secrétaire de séance.

**Décision Modificative n° 1 - Budget Principal**

Les membres du Conseil Communautaire sont informés, qu'afin de constater le transfert des biens du Centre d'Hébergement de Saint Gilles Croix de Vie au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO), il est nécessaire d'adopter une décision modificative n° 1 pour le Budget Principal.

Celle-ci est présentée dans le tableau ci-après :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2025	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
023 - Virement à la section d'investissement	01	3 824 203,92 €	-1 752 356,99 €	2 071 846,93 €	Constatation du transfert du Centre d'Hébergement Temporaire au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO)
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		- €	1 752 356,99 €	1 752 356,99 €	
65888 - Autres charges de gestion courante	01	- €	1 752 356,99 €	1 752 356,99 €	Constatation du transfert du Centre d'Hébergement Temporaire au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO)
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2025	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
041 - Opérations patrimoniales		- €	37 460,80 €	37 460,80 €	
1312 - Subvention d'équipement REGION	01	- €	37 460,80 €	37 460,80 €	Constatation du transfert du Centre d'Hébergement Temporaire au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO)
<b>TOTAL</b>			<b>37 460,80 €</b>		
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2025	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 824 203,92 €	-1 752 356,99 €	2 071 846,93 €	
021 - virement de la section de fonctionnement	01	3 824 203,92 €	-1 752 356,99 €	2 071 846,93 €	Constatation du transfert du Centre d'Hébergement Temporaire au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO)
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		- €	1 752 356,99 €	1 752 356,99 €	
21318 - Autres bâtiments publics	01	- €	1 752 356,99 €	1 752 356,99 €	Constatation du transfert du Centre d'Hébergement Temporaire au Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO)
041 - Opérations patrimoniales		- €	37 460,80 €	37 460,80 €	
21318 - Autres bâtiments publics	01	- €	37 460,80 €	37 460,80 €	
<b>TOTAL</b>			<b>37 460,80 €</b>		

Le Conseil Communautaire,  
 Dûment convoqué,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-1,  
 Vu le BP 2025,  
 Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 15 mai 2025,  
 Vu le rapport,  
 Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE :**

**Article 1 :** d'approuver la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal telle que présentée au rapport ;

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,



Isabelle DURANTEAU

Givrand, le 10 juin 2025

Le Président,

François BLANCHET



Certifié exécutoire par le Président compte tenu : 12 JUIN 2025  
- de la transmission au contrôle de légalité le : 12 JUIN 2025  
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 12 JUIN 2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*